

ROCH HACHANA : LE JUGEMENT



POURQUOI SONNONS-NOUS DU CHOFAR CE JOUR-LÀ ?

La Torah nous enseigne : « Lorsque, dans votre pays, vous irez à la guerre contre l'ennemi qui vous combattrait, vous sonnerez des trompettes, et vous serez rappelés devant D-ieu, et délivrés de vos ennemis. Et le jour de votre joie, et vos fêtes, et vos nouvelles lunes, vous sonnerez des trompettes, en offrant vos holocaustes et vos sacrifices d'actions de grâces, et elles vous mettront en souvenir devant votre D-ieu ; Moi Je suis votre D-ieu », (Bamidbar, 10, 9-10).

Plusieurs raisons sont proposées : A) L'homme y fut créé, et reconnaît Hachem comme Le Roi. Le jour du couronnement d'un roi, ainsi que le jour de l'anniversaire du couronnement, on sonne des trompettes. B) C'est un jour de fête. C) Le jugement est un danger. De la même manière qu'on sonne les trompettes pour avertir les gens d'un danger qui arrive, on sonne avant le jour du jugement, pour les réveiller de faire téchouva. D) Pour rappeler le son du Chofar le Jour du Sinai. E) Pour rappeler le Chofar à l'arrivée de Machiah. F) Pour rappeler le mérite de la Akéda(sacrifice d'Its'hak), avec le bélier.

EST-CE QUE SEULS LES JUIFS SONT JUGÉS OU LE MONDE ENTIER ?

La Michna dans Roch Hachana nous enseigne qu'en ce jour, tout le monde passe devant Hachem tel un troupeau de mouton pour être jugé.

POURQUOI DEVONS-NOUS SONNER 10 SONS AFIN D'ÊTRE QUITTES DE LA MITSVA ?

Il est marqué trois fois : Sonnez ! La Torah utilise le mot tékia, un son long, et téroua, un son coupé. Il faut alors entourer chaque téroua, avant et après, avec un son long. Cela fait neuf sons ; mais on ne sait pas s'il est mieux de faire le son coupé de trois ou de neuf sons, on fait alors les deux.



OLAMI FRANCE

ROCH HACHANA : LE JUGEMENT

FÊTE

Le jour de Roch Hachana est un jour de Yom Tov. Nous ne devons montrer aucun signe de tristesse, détresse ou émotion négative. On restera cependant sérieux durant les prières en montrant ainsi que nous saisissons l'importance du moment, où nous sommes jugés. Une fois la prière terminée, nous devons dresser une table digne d'un jour de fête et nous réjouir comme ce grand jour le mérite, pour la confiance que notre jugement est favorable.

JOUR

Bien que Roch Hachana soit le premier des dix jours de pénitence, nous ne lisons aucune parole de supplication ou de pardon. Ce jour est consacré à la proclamation de la royauté divine, nous ne dirons donc pas de sli'hot. Selon certains, il est controversé de demander des besoins personnels en ce jour, puisque nous sommes occupés à « fêter » la grandeur d'Hachem en ce jour.

JUGEMENT

En ce jour dans le ciel, Hachem ouvre les « fameux » trois livres. Celui des tsadikim (justes), celui des bénonim (ceux qui sont entre les deux), les réchaim (les impies). Hachem juge le monde et scelle le statut des justes et des impies le jour même en les inscrivant dans ces livres. Les bénonim, ceux qui sont au milieu entre les justes et les impies, attendront Yom Kippour pour voir leur jugement être scellé. S'ils ont fait téchouva, ils seront scellés dans le livre des tsadikim.

